

Coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire

1. LA COORDINATION TERRITORIALE : DÉFINITION ET ENJEUX	1
2. LES PLUS-VALUES D'UNE DÉMARCHE DE COORDINATION	2
3. DÉMARCHES DE COORDINATION INSPIRANTES	4

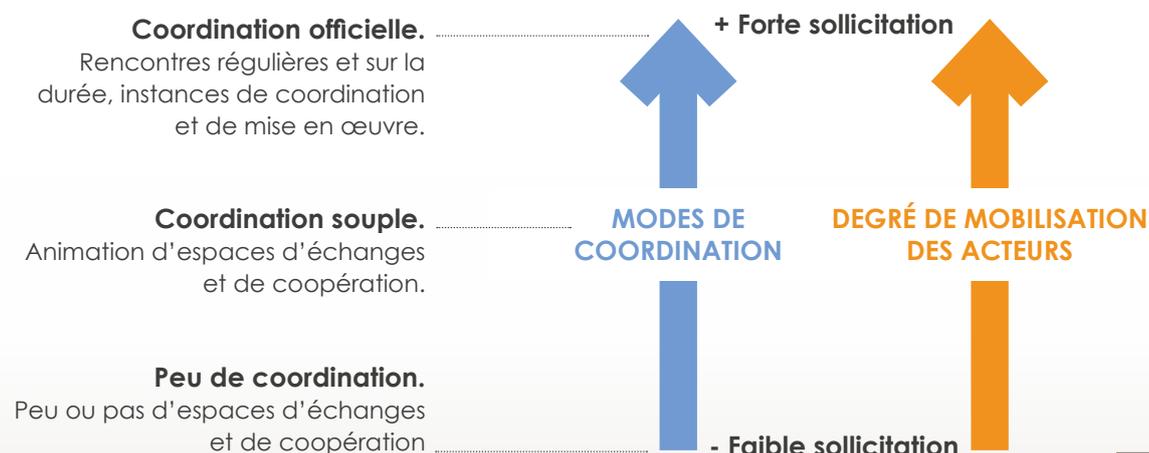
1. La coordination territoriale : définition et enjeux

Coordination : action de coordonner ; harmonisation d'activités diverses dans un souci d'efficacité

Différentes notions



Différents modes de coordination



2. Les plus-values d'une démarche de coordination

Une démarche intéressante pour différents acteurs

Une démarche de coordination des acteurs de l'aide alimentaire et de l'accès à l'alimentation sur un territoire vise plusieurs objectifs selon les acteurs concernés :

Pour les personnes en situation de précarité alimentaire

Avoir un service et des produits alimentaires de meilleure qualité, avec un accès plus simple et moins stigmatisant, voire de nouveaux services.

Pour les associations d'aide alimentaire

Mieux répondre aux besoins des personnes accueillies, renforcer les sources d'approvisionnement, les ressources humaines et matérielles, motiver les bénévoles et améliorer les conditions d'exercice du bénévolat.

Pour les professionnels les accompagnant

Pouvoir orienter facilement les personnes en précarité alimentaire, gagner en temps et en efficacité grâce à une meilleure connaissance des acteurs du territoire.

Pour les services publics, collectivités territoriales et État

Avoir une meilleure visibilité des actions des associations, assurer une meilleure couverture territoriale des services alimentaires, mieux flécher l'argent public pour répondre aux besoins.

LE PROJET ALIMACTIV

L'Ansa a réalisé en 2018 [un diagnostic de l'aide alimentaire sur trois Établissements publics territoriaux \(EPT\) d'Île-de-France](#) dans le 92 et le 93 : Paris-Ouest La Défense, Boucle Nord de Seine et Plaine Commune. Ce diagnostic a mis en valeur d'importantes inégalités territoriales, des difficultés d'accès à l'aide alimentaire, des dysfonctionnements liés au système d'aide alimentaire lui-même et au manque de coordination des acteurs.

Ce projet a réuni des acteurs régionaux financeurs du projet (DRIAAF, DRIHL, ARS, CR IDF), départementaux (CD93, UDCCAS 92 et 93) et locaux (EPT, associations). Il a mis en valeur le rôle « pivot » que pouvaient jouer des CCAS dans la coordination locale. L'étude a donné lieu à une journée nationale de réflexion, et s'est poursuivie en 2019 avec [une étude sur 8 territoires français ayant mené des démarches approfondies de coordination](#) : « Pratiques inspirantes de coordination pour lutter contre la précarité alimentaire au niveau local ».



Trois principaux effets d'une démarche de coordination

Effet 1. Proposer des services de qualité, diversifiés et complémentaires

Une coordination des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire a pour premier effet **d'améliorer l'offre** des services d'aide alimentaire, autant en termes de **diversité** et de **qualité** des produits proposés, que de **complémentarité** entre les différents services. L'objectif est de développer des services les plus proches possibles des modes de distribution « classiques » de l'alimentation, afin de réduire l'effet stigmatisant que peuvent induire les méthodes ordinaires de distribution de l'aide alimentaire.

Exemples d'actions de coordination permettant l'accès à des services de qualité et diversifiés :

- La coordination entre les structures pour une meilleure répartition des permanences dans la semaine et pendant l'été
- L'ouverture d'épiceries solidaires
- Les actions conjointes entre acteurs de l'aide alimentaire et acteurs de la santé (ateliers nutrition, ateliers santé des bébés)
- Le développement de modes de distribution favorisant la mixité sociale (paniers solidaires, achats groupés, épiceries sociales mixtes)
- Le travail sur des chartes communes

Effet 2. Améliorer l'accessibilité de l'aide alimentaire

Une dynamique de coordination à l'échelle du territoire permet de **faciliter l'accès aux services alimentaires** afin d'améliorer le recours aux droits des bénéficiaires. Dans cette perspective, il s'agit de **rendre les services visibles** pour **faciliter l'orientation des personnes** par les professionnels et bénévoles, mais aussi **simplifier les démarches d'accès** pour les bénéficiaires. Dans ce but, **les outils et plateformes numériques** représentent un levier d'action intéressant, permettant de cartographier l'offre, d'améliorer la coordination, la logistique et la mise en relation entre les différents acteurs de l'aide alimentaire.

Exemples d'actions de coordination permettant une meilleure accessibilité de l'aide alimentaire :

- La communication directe auprès des publics (ex : guide de l'aide alimentaire)
- La simplification de l'orientation des personnes par les professionnels de l'orientation sociale et de la santé : outils de communication et d'orientation, clarification des interventions de chacun, fiches de liaison

Effet 3. Développer et mutualiser les ressources

Une bonne coordination conduit les différents acteurs à développer et mutualiser leurs ressources (matérielles, d'approvisionnement, humaines). Cela a pour effet **d'améliorer les conditions d'accueil, de valoriser et encourager le bénévolat** pour que celui-ci se déroule aussi dans de meilleures conditions. In fine, cette dynamique permet de **proposer des produits de qualité, frais et avec un bon équilibre nutritionnel tout en s'appuyant sur les ressources du territoire**. C'est aussi une manière efficace de **limiter le gaspillage**.

Exemples d'actions de coordination permettant de mutualiser les ressources :

- Les plateformes communes de stockage de denrées
- Les circuits de transport et de distribution communs, mutualisation de collecte et de ramasse auprès des moyennes et grandes surfaces
- L'approvisionnement en circuits courts de proximité (ex : achats groupés)
- L'organisation de formations pour les bénévoles à l'échelle d'une ville, de rencontres entre bénévoles et services sociaux, entre usagers et travailleurs sociaux

3. Démarches de coordination inspirantes



CERTAINES DE CES PRATIQUES INSPIRANTES SONT DÉCRITES AVEC PRÉCISION DANS L' ETUDE COMPLÈTE À RETROUVER SUR LE SITE DE L'ANSA (2019)



Île-de-France – 75 – Ville de Paris Coordination autour de la lutte contre la précarité alimentaire

Née sous l'impulsion du niveau central et avec un portage politique fort, la coordination parisienne a donné en premier lieu à une étude réalisée par le cabinet FORIS et à la mise en place d'une stratégie de travail en 4 axes.

Plusieurs outils ont été ensuite construits de façon collective :

- Le site [PEPS](#) avec une rubrique sur les services d'aide alimentaire, régulièrement mise à jour par les acteurs eux-mêmes
- Une charte des valeurs de l'aide alimentaire à Paris
- Un guide à l'usage des distributeurs de l'aide alimentaire à Paris

En savoir plus :

Retrouvez dans la boîte à outils la [charte des valeurs](#) et le [guide à l'usage des distributeurs de l'aide alimentaire](#).



Nouvelle Aquitaine – 33 – Bordeaux métropole Projet alimentaire territorial à vocation sociale

Lancé en 2017 par une première phase de diagnostic, le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la métropole vise depuis 2018 à « faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable ». Il regroupe plusieurs objectifs distincts : favoriser une démocratie alimentaire, développer les solidarités autour de l'accès à l'alimentation, accompagner la santé des habitants ou encore favoriser la durabilité du système de production. La coordination de l'aide alimentaire fait également partie des missions du PAT : le CCAS de Bordeaux assure un rôle d'animation et de coordination à l'échelle du territoire de Bordeaux.

Le PAT a donné lieu à de nombreuses actions, telles que le « Relais Popote », structures labellisées qui accueillent des familles dans des espaces de cuisine avec une ouverture en alternance tous les jours de la semaine.

« La finalité des projets est de rendre accessible l'alimentation saine, durable et de qualité aux publics fragiles. Les projets doivent présenter un caractère durable et un ancrage territorial affirmé. Ils ont vocation à s'inscrire durablement dans le temps, à être reconductibles et/ou reproductibles. »

En savoir plus :

Retrouvez le Powerpoint de [présentation du PAT](#) et la [fiche de présentation du « Relais Popotte »](#) en annexe.

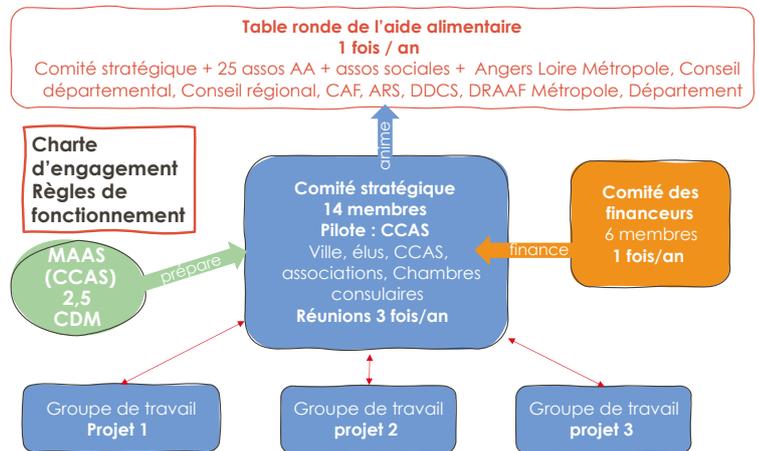


Pays de la Loire - 49 - Angers - La Mission d'Animation et de concertation pour une Alimentation Solidaire (MAAS)

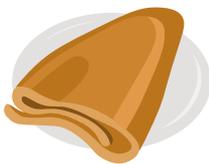
La MAAS d'Angers est lancée en 2015 par le CCAS d'Angers avec pour objectif de créer un réseau cohérent entre les associations d'aide alimentaire et les différents points de distribution, afin de proposer une aide alimentaire moins stigmatisante et de meilleure qualité. La MAAS agit comme « lieu ressource » et fédère les différents acteurs : elle facilite le travail en commun, les partenariats, les concertations, les rencontres, etc.

De nombreux partenaires sont impliqués : des associations (Banque alimentaire, Restos du Cœur, Secours Populaire, Société Saint Vincent-de-Paul, Jardin de Cocagne Angevin, Resto Troc), des collectivités et acteurs sociaux (CCAS d'Angers, ville d'Angers, Conseil départemental du Maine-et-Loire), ainsi que des acteurs d'Etat (ARS, DRAAF des Pays de la Loire, DDCS du Maine et Loire).

GOVERNANCE : ANGERS



En savoir plus : Lire les pages 33 à 39 de « [Projet Alim'Activ : Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale. Pratiques inspirantes et préconisations](#) »

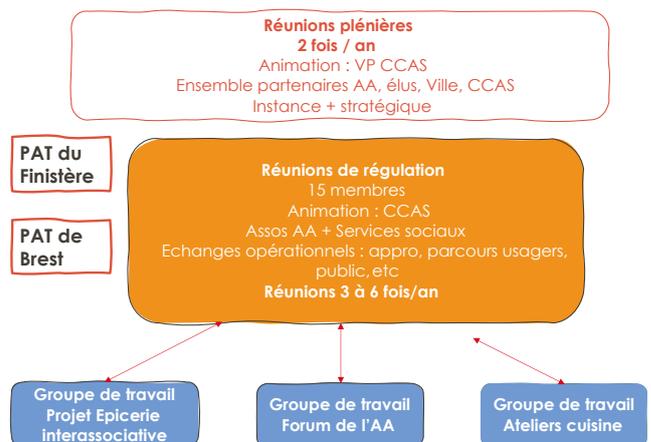


Bretagne - 29 - Brest Guide de l'aide alimentaire et fiche de liaison commune

Mise en place par le CCAS d'un guide de l'aide alimentaire recensant les 13 associations d'aide alimentaire de la ville et les informations pratiques pour orienter le public (adresse, horaires d'ouverture...). Le guide est destiné aux intervenants sociaux et aux partenaires associatifs et mis à jour 1 à 2 fois par an. Dans la même logique, le CCAS met en place une fiche de liaison commune. La fiche est travaillée en concertation avec les associations et services orienteurs afin d'éviter une double évaluation.

De ces projets communs est née la volonté de mettre en place un réseau d'épiceries solidaires dans la ville, géré par une coordination inter-associative. La 1ère épicerie a ouvert en septembre, 2 autres sont en projet, portées par l'Agehb, la Banque alimentaire du Finistère, la Croix Rouge française, le Secours catholique et la Spab, et appuyées par la Ville, le Département et le CCAS.

GOVERNANCE : BREST



En savoir plus : Lire les pages 43 à 48 de « [Projet Alim'Activ : Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale. Pratiques inspirantes et préconisations](#) », et l'article « [une première épicerie solidaire à Bellevue](#) ».



Île-de-France – 93 – Saint-Denis Guide annuel des services d'aide alimentaire et fiche de liaison

Edité chaque année entre fin octobre et début novembre, le guide est mis en ligne sur le site de la ville et diffusé largement auprès du public dans les différents lieux d'accueil de la ville et les services sociaux. Il recense les contacts et les adresses utiles pour les personnes sans abri et pour les personnes en difficulté. La fiche de liaison permet aux travailleurs sociaux d'orienter les bénéficiaires en période estivale, en fonction des jours d'ouverture de chaque association.

En savoir plus :

Lire des pages 70 à 73 de [« Projet Alim'Activ : Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale. Pratiques inspirantes et préconisations »](#)



Auvergne-Rhône-Alpes – 69 – Lyon Le Bol, pôle de coopération sur l'alimentation

Depuis 2015, l'association Le Bol se donne pour objectif d'intensifier la coopération et les mutualisations entre les structures de l'Économie Sociale et Solidaire de la région lyonnaise : partage de locaux, mutualisation de transport, projets communs, etc. Le pôle de coopération regroupe aujourd'hui une trentaine de structures diverses (épiceries locales, bars et restaurants, jardins partagés, systèmes de distribution de paniers, associations d'accompagnement des acteurs du monde agricole, centres de recherche...) qui travaillent ensemble afin de contribuer à la construction d'un réseau agro-alimentaire local, solidaire et écologique, basé sur une production citoyenne, paysanne et/ou biologique.

En savoir plus : [Le bol : Fiche descriptive](#)